

Histoire de la pêche à la ligne

(19^e / 20^e siècles)

Conférence de Jean-François Malange, Professeur d'Histoire,
Docteur en Histoire contemporaine et
Chargé de mission Risques Majeurs au Rectorat de Toulouse

Bien des gens pensent que les histoires sur l'environnement sont nées dans les années soixante-dix avec la création du Ministère de l'Ecologie, mais pas du tout. Il existe un socle historique que les pêcheurs illustrent parfaitement car ils ont cherché à défendre les rivières, certes pour des raisons assez égoïstes, mais il fallait qu'il y ait du poisson et on sent poindre de temps en temps une sincérité et, en tout cas, le souci d'une vraie conscience écologiste et environnementale.

Au dix-neuvième siècle, en France, on est un petit peu à la traîne pour les techniques de la pêche à la ligne. Il existe sur le sujet plus de 3000 revues mais l'originalité de ma recherche est que je suis allé consulter les archives et que j'ai pu dépouiller intégralement deux départements : le Gers et la Haute Garonne, puis le Nord et le Pas-de-Calais très riches en sociétés de pêche.

En France on passe d'une pêche marginale à une pêche populaire, puis les deux vont se mêler pour mettre en place une sensibilité environnementale et un souci de gestion. A la Belle Epoque, une sociabilité de groupe s'identifie, il y aura des concours etc...

La première partie va vous montrer comment on est passé du marginal vers le massif, puis à l'apparition d'un souci de gestion où il va être question de pisciculture, d'environnement et d'halieutique. Puis, vous serez surpris de découvrir que les pêcheurs ont été les premiers à faire des relevés avec l'Institut Pasteur Et enfin cette partie sur l'identité.

Je ne parle pas ici des pêcheurs professionnels mais de la pêche loisir. Bien entendu, tout n'est pas né dans les années 1820. Les gens pêchent depuis la préhistoire mais la pêche était considérée comme élitiste. En France, les seigneurs sont ceux qui ont le droit de pêche et c'est l'Ordonnance de Colbert, datant de 1669, qui régit les eaux et forêts. Il faut que le propriétaire donne le droit de pêcher pour toutes les eaux navigables et non navigables. A la

Révolution, la liberté de pêcher sera donnée à tous les citoyens et une littérature catastrophique se développera : il n'y a plus de poisson dans les eaux

Le 15 avril 1829, l'article 5 d'une grande loi sur la pêche fluviale stipulera qu'il est « permis de pêcher à la ligne flottante tenue à la main dans les fleuves, rivières et canaux navigables » Très vite on va voir apparaître des conflits d'intérêt entre pêcheurs professionnels qui posent des filets, des nasses, des cordeaux et les pêcheurs « loisirs ».

En 1941, c'est surprenant et pourtant c'est dans cette période-là qu'est instauré le premier permis de pêche national, détail qui est resté bien peu dans les mémoires. J'ai essayé un comparatif avec les cas américain, canadien, et anglais et ce qui ressort de tout ça c'est que nous sommes un peu à la traîne...

Et pourtant, on savait être novateur en France. Par exemple, dans les années 1820 – 1830, on trouve 2 grands types de pêche : l'une, un peu traditionnelle, répertoriée dans les ouvrages sous le nom de « pêche des gens de peu » aux appâts naturels ou aux vers, et une pêche un peu plus « élite » qui vient directement d'Angleterre. Le nom sportman vient de là et aussi du circuit marchand, du fait de l'importation des techniques anglaises.

A Paris, deux ou trois vendeurs spécialisés allaient chercher en Angleterre les cannes, les mouches, de la soie et un savoir pratique, servant ainsi de diffuseurs de toutes ces techniques. En vérité, il n'y a pas d'opposition mais plutôt une indifférence mutuelle entre ces deux modes de pêche...

A la BNF de Paris, nous avons la chance d'avoir une série de lithographies d'un certain Roehn Magnifiquement conservées, représentant la pêche de la carpe avec un côté peu élégant : alcool, miche de pain et immondices car on pêche beaucoup avec du sang, des tripes et du fromage, ce qui fait que cette pêche est mal vue par les sportsmen qui préparent le vrai savoir halieutique.

Par opposition, on trouve la pêche à la mouche artificielle, souvent à la mouche sèche c'est-à-dire que l'on pêche avec un hameçon assez fin qui flotte, le but étant de déclencher la touche de la truite ou du saumon. C'est une pêche noble, très technique et difficile, presque une chasse. Il va falloir que la mouche passe exactement à l'endroit où le poisson, caché derrière un rocher, a l'habitude de saisir sa proie : on appelle ça une coulée. Si vous êtes trop près il ne va pas mordre, si vous êtes trop loin, non plus...Le pêcheur a d'ailleurs une

aide avec lui, en général un apprenti qui est chargé de lui épuiseter les belles bêtes.

A travers ces lithographies, on a deux types de pêche et petit à petit les réseaux vont se structurer et les pêcheurs, surtout de l'élite, vont fonder des Clubs. Le plus vieux que l'on ait trouvé en France se situait à Paris en 1865. Kresz aîné gros boutiquier à Paris importait le matériel et Roehn l'un de ses amis, faisait les lithographies. On a très peu de détails sur sa composition et son organisation.

La première société où il y aura vraiment des statuts se trouve à Hesdin dans le Pas de Calais, en 1867.

Toutes les autres sociétés de pêche vont se développer et il y aura au moins 14000 personnes encartées qui pêcheront à la ligne.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas de braconnage, des personnes qui pêchent pour leur plaisir ou qui ne le déclarent pas. Je pense d'ailleurs que les chiffres sont sous-estimés car en 1908 (J'ai eu la chance de tomber sur un extraordinaire numéro du Petit Journal, numéro spécial sur la pêche à la ligne, avec le nombre de sociétés de pêche recensées par département) en 1908 donc, on est au minimum à cinquante mille pêcheurs !! C'est vraiment a minima car de nombreux villages ont répondu avoir une société, sans indiquer le nombre de leurs adhérents...En 1905, à Limoges, très grande ville de pêcheurs et forte mobilisation, on a vu une masse rassemblée au nom de l'armée des pêcheurs....

Dans le Nord et la région parisienne la densité des sociétés est importante. Il y a aussi de nombreux pêcheurs anglais qui viennent pêcher en Bretagne, dans les Pyrénées et dans tout le grand quart nord-est de la France. Il y a des lignées de pêcheurs qui ne sont pas encartés et qui fournissent les restaurants en vous disant : « on gardait les lamproies, on mangeait les anguilles, on vendait les saumons. »

Dans la grande région parisienne on n'est pas pêcheur dans l'âme, on est pêcheur parce que c'est un peu à la mode. C'est toute une ambiance bord de l'eau avec les canotiers et les lavandières. Andrésy, avec ses hôtels et ses locations de barques, entre tout à fait dans ce cadre. Cela peut paraître hors sujet mais il ne faut pas étudier la pêche pour elle-même mais voir le contexte et les liens qui la relie au reste de la société.

Le fils du patron d'un restaurant de pêcheurs au bord de l'Oise raconte : « les pêcheurs endimanchés prenaient le train, ce qui a permis à toute une petite bourgeoisie parisienne de débarquer sur les bords de Seine et de l'Oise dans ces restaurants, d'où la présence de ces rangées de yoles et de barques.

A la gare de Toulouse Matabiau, dans l'entre-deux guerres, vers 1923, les gens posent pour la postérité avant d'aller faire l'ouverture de la pêche le long de la Garonne vers Portet et Muret (un peu la même configuration que Paris et Andrésy).

Si on essaie de faire modestement de la sociologie, il faut faire une première distinction entre le nord et le sud. Dans le Nord, il existe une sociabilité ouvrière, notamment avec les mines, qui s'est développée comme pour les colombophiles : ce sont des sociétés de pêche qui s'organisent autour du patron, le papa patron, le paternalisme patronal.

Dans le Sud, on a des exemples entre Auch et Toulouse : Auch est la préfecture en milieu rural, Toulouse est une ville qui se rapproche un peu de Paris. On s'aperçoit qu'à Auch, en 1874, ce sont des gens qui ont une situation, rentiers, métiers qui sont assurés et que l'on classe parmi la petite bourgeoisie. C'est une élite qui met en place la société de pêche.

Si on fait un saut dans le temps, on est sur plus de 300 personnes à Toulouse, alors qu'à Auch on était sur une quarantaine.

Une quinzaine d'années plus tard on s'aperçoit que, même si c'est encore un peu élitiste, ça se démocratise et se popularise notamment avec les employés de bureau, les fonctionnaires, les artisans comme par exemple les cordonniers. Même si ça n'est pas flagrant, on constate une ouverture vers les couches sociales plus modestes.

Petit à petit, on va vers les années vingt, trente, quarante avec le Front Populaire et on observe, dans le Sud, un mouvement de démocratisation plus lent que dans le Nord qui s'explique par les inerties du milieu ouvrier.

Pour une étude complète il faut dire un mot sur la place des femmes.

Sur une lithographie de Daumier datant de 1836 « La pêche au goujon » on a des représentations de femmes d'élite. Daumier s'est beaucoup intéressé aux pêcheurs et aux chasseurs avec la femme qui attend sous la pluie... On a aussi une photo où une femme tient une épuisette, ça veut dire qu'elles avaient une place...

Vous avez compris que l'on passe d'une pêche d'élite à une pêche de masse et les pêcheurs ne font pas que pêcher, loin de là. Ils ont un souci de gestion du milieu aquatique. Une des grandes lignes est le lien entre la pisciculture et la pêche.

Au début, dans tous les traités de pêche, les archives étaient mélangées. Dès les XIIe, XIIIe et XIVe siècles, c'est le thème de l'épuisement des ressources marines : il n'y a plus de poisson, en gros c'est : « donnez-nous des sous ! » On demande de l'argent à l'Etat parce que, soi-disant, les mers et océans sont très dépourvus et épuisés en ressources. Les thématiques fort contemporaines ont, elles aussi, une histoire. En effet, on retrouve ce discours chez les forestiers et pour les eaux douces. Ce thème de dépeuplement est très présent en France dès les années 1780-1800 et il s'inscrit dans la tête des gens. A partir du moment où ceux qui essaient de pêcher n'attrapent **pas** de poissons, ils en déduisent qu'il n'y a **plus** de poissons. Au second Empire, sous Napoléon III, c'est là que les choses se développent, avec un nom à retenir : Victor Coste. Ce dernier, nommé *Inspecteur Général des Pêches* en 1852 mettra en place dans le Haut Rhin la pisciculture de Huningue que l'on appellera le « Château des Poissons » et qui aura pour mission de repeupler les eaux de France. A grands coups d'alevinage et d'embryons d'œufs, essentiellement de truites et de saumons, on procèdera à tout un tas d'expériences. C'est de là que vient, par exemple, la truite arc-en-ciel importée des Etats-Unis. On continuera de repeupler jusqu'en 1870, date à laquelle Huningue deviendra allemande, en tout cas prussienne.

Malgré les grands moyens financiers de l'époque, Victor Coste a dû trouver des relais locaux et des gens pour réceptionner ces œufs et les déposer dans les cours d'eaux. De tout cela est né un lien privilégié entre pêche et pisciculture puisque les personnes qui connaissaient les eaux étaient les pêcheurs.

Si Daumier, là aussi, s'est moqué de l'histoire de la pisciculture (voir la lithographie « les truites dansent autour de la flûte de Pan » de Victor Coste, en revanche, vers 1880-1890, un deuxième homme va rebondir sur ces histoires de pisciculture. Il s'agit de Jousset de Bellesme, le Directeur de l'Aquarium du Trocadéro qui va lancer un grand nombre de correspondances avec les sociétés de pêche.

Systématiquement, du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest, on trouve dans les 3 premiers articles, des statuts déposés en Préfecture ; le but de la société étant de protéger le poisson et de repeupler les rivières.

A Auch, par exemple, l'adhésion au bureau de la société est de 5 francs et le but est d'étudier toutes les questions qui lui seront soumises afin de faire

disparaître complètement l'empoisonnement des rivières et la destruction des poissons dus à l'emploi de la dynamite, de toutes sortes d'engins prohibés et des filets. Le Bureau s'engage à empoisonner suivant les ressources du bief loué.

En 1888, la société de pêche de Cahors créée sous le titre de société de pisciculture du Lot, tout en favorisant la pêche à la ligne, a surtout pour but l'acclimatation de nouvelles espèces, la protection des espèces utiles déjà existantes et la destruction des espèces nuisibles.

Dans toutes les sociétés de pêche créées, que ce soit dans les traités ou les manuscrits, dans les archives communales, départementales ou nationales, ces considérations apparaissent dans les 3 premiers articles et c'est du 100 pour 100.

Donc, la pisciculture a favorisé le développement de sociétés de pêche, non pas pour l'activité elle-même mais pour lutter contre le soi-disant dépeuplement. Vous allez me dire « y-a-t-il plus ou moins de poissons ? » la réponse est : je ne sais pas ! J'ai trouvé des témoignages, des études un peu scientifiques et c'est très difficile à savoir car il n'y a aucune étude nationale. En tout cas, sous l'égide des deux personnes citées, on a eu un développement de piscicultures plus ou moins publiques, plus ou moins privées, et on en retrouve les traces encore aujourd'hui.

Juste au-dessus de Limoges, à Ambazac, on a une pisciculture très connue où on retrouve encore ces mêmes objectifs. Il ne faut pas être naïf car ce ne sont peut-être pas toujours des sentiments sincères. Malgré une certaine inertie, les deux idées fortes à savoir le milieu aquatique, le souci de le gérer et de le protéger, sont inclus dans les sociétés de pêche.

Sur les archives départementales du Lot que personne n'a jamais ouvertes, j'ai défait des liasses répertoriant les destructeurs à savoir : le barbeau, l'écrevisse, l'anguille, la carpe. Tout ça pour vous montrer que les pêcheurs se déplacent, font des relevés et connaissent le terrain, ils sont spécialistes des cours d'eau. Les sociétés n'ont pas toutes laissé des cartes mais elles font toujours un rapport : *telle année, tel état des lieux, on a reçu des œufs, on a mis des anguilles...*

On retrouve partout ce souci de gestion.

Pour le repeuplement, voici un exemple de frai artificiel qui permet aux poissons de déposer leurs œufs : on immerge des algues ou des branchages pour créer un support afin que les œufs de poissons femelles se fixent dessus. Ils sont ensuite fécondés par les mâles.

Aujourd'hui les eaux sont divisées. Première catégorie : eaux fraîches de montagne : 12°, deuxième catégorie : les eaux plus chaudes. La première catégorie est réservée aux salmonidés : truites, saumons et la deuxième aux brochets, carpes et poissons blancs.

Au début, il y a eu beaucoup de ratés. On a immergé de nombreuses truites dans des eaux qui, scientifiquement, ne pouvaient pas leur permettre de vivre. On le voit encore aujourd'hui quand c'est l'ouverture de la pêche au mois de mars. Les rares truites qui restent encore se retrouvent mortes au bord des cours d'eaux.

A cette époque-là il y a eu du gaspillage. Ce qui réussit le mieux c'est la carpe, un poisson pourtant mal aimé.

A Cahors, le Lot est une belle rivière où l'on pêche de magnifiques carpes, et pourquoi ? Parce que depuis la fin du XIXe siècle il existe quelques traditions d'alevinages et que l'homme a façonné la faune de la rivière. Les pêcheurs ne vont plus seulement agir pour leur localité ou leur rivière mais ils vont se constituer un réseau. Ces sociétés vont former la fédération des sociétés de pêche du Sud-Ouest dans les années 1895-96. Très rapidement, toutes les autres villes vont entrer dans le réseau et organiseront tous les ans des colloques et des rencontres en échangeant sur tous les sujets. Et précisément autour de la pisciculture et du repeuplement. Mais un nouveau problème va se profiler : la pollution des eaux.

Dans les années 1900-1930 on assiste à une gestion de plus en plus pratique et les pêcheurs sortent peu à peu de leur sphère halieutique. En devenant les spécialistes des eaux douces, ils vont être mis à contribution par des scientifiques. Entre autres, dans le Nord de la France, Pierre Lebel rédigera un ouvrage assez remarquable sur les liens entre scientifiques et pêcheurs.

Le Docteur Calmette, membre actif et Directeur de l'Institut Pasteur à Lille , fera le lien entre le reste de la société française et les pêcheurs qu'il mandatera pour faire des prélèvements d'eau afin de donner l'alerte en cas de pollution. On est dans la période post-première guerre mondiale, dans l'entre-deux guerres et même après. Le Docteur Calmette fera même l'éducation des pêcheurs en leur donnant des leçons de chimie à propos de l'eau. Le grand « jeu » est que les pêcheurs accusent les industriels de polluer les rivières mais négocient des sponsorings pour repeupler. Certains industriels essayeront même d'acheter le silence des pêcheurs...

Et enfin Louis Roule, auteur de livres spécialisés sur la pêche et Professeur à la tête de la station de pisciculture de l'Université de Toulouse. Cette Université possède une salle de musée mais surtout une série de bassins où il va pouvoir faire des séries d'expériences sur la reproduction avec quelques surprises. La Garonne et le Canal du Midi vont être alevinés. Le poisson-chat, arrivé des Etats-Unis vers 1902, va être encensé car c'est une espèce qui grandit vite et qui se reproduit encore plus vite. En 1908-1909, on commence à en mettre un peu partout, puis on fait la guerre au poisson-chat car il détruit les autres espèces, il devient dominant etc... Dans ces histoires d'emballlement halieutique ou d'émulation, bien des choses ont été faites à la va-vite et le poisson-chat est aujourd'hui classé nuisible. En croyant protéger les rivières, on peut engendrer des situations écologiquement difficiles.

Pour moi, une autre date importante est : 1908. C'est la naissance du Fishing-Club de France, un peu comme le Touring-Club. Dans tous les départements que j'ai cités au début, j'ai retrouvé des correspondances entre le Fishing-Club et les pêcheurs. C'est une association carrément élitiste qui entend lutter pour la protection des cours d'eau. Une société très puissante qui regroupait beaucoup de politiques, de dirigeants et d'industriels. Elle a duré jusque dans les années 80-90. Leur slogan « l'eau pure pour tous ». Leur revue « la pêche illustrée », très belle, très agréable à lire.

Pour moi, les pêcheurs sont les sentinelles des rivières, ils dénoncent les pollutions, mettent en place des plaintes et font des pétitions auprès des autorités publiques pour faire bouger les choses et avertir, parfois à tort, car ils peuvent se tromper. Mais ils ont ce rôle de vigie ou d'alerte et font des enquêtes de terrain...

Dans les années 40, sur le Célé, affluent du Lot, le garde-pêche et les gendarmes ont constaté une pollution des eaux et ont dessiné ce qu'ils repéraient. Vrai ou faux ? Ils ont fait la démarche de spatialiser, de faire des croquis, de montrer que ce sont eux les spécialistes des rivières.

Dans l'esprit des gens, le pêcheur a plutôt une image négative : c'est quelqu'un qui va à la pêche parce qu'il ne peut pas faire autre chose... On retrouve ce genre de caricature chez Daumier : quelqu'un au bord de l'eau, sous la pluie. On ne sait pas pourquoi il y est, mais il y est ! Pour assouvir sa passion, Quelquefois au détriment de sa vie de famille.

Il y a aussi les histoires de concours de pêche. Pour la fête locale on met en place un concours que l'on prépare comme si on faisait la guerre. Quand on défile, c'est une ville ou une société contre une autre, il y a un fond de nationalisme là-dedans. A la fin c'est plus que sportif et compétitif à la remise des récompenses, puis ça se termine par un banquet très protocolaire. Sans parler de l'aspect identitaire sur les noms : *la truite paloise*, *le gardon de Séverac*... On se reconnaît, on se personnifie avec un nom de poisson. La pêche prend le dessus sur l'identité civique. Les femmes sont là mais elles n'occupent qu'une très petite place et sont peu aux commandes, elles subissent la pêche...

Conclusion : je n'ai rien inventé vous l'avez compris. Les pêcheurs se rassemblent en sociétés qui se mettent en réseaux et se regroupent en fédérations nationales et internationales à la fin du XIXe, début du XXe. Ils enquêtent de manière très poussée pour les rivières, ils jugent et sont persuadés que le milieu aquatique - en particulier les rivières – est en danger. Ils réagissent et agissent en fonction de tous ces paramètres, ce qui me fait dire que si on ne peut pas parler de conscience écologique, on peut peut-être parler de conscience et de sensibilité environnementales. Aujourd'hui, l'impact médiatique de toutes ces histoires de développement durable avec des préservations de l'espèce montrent que les pêcheurs sont très représentatifs. D'une phase de loisirs on est en train de passer à une phase intelligente : on va à la pêche mais on prend des photos, la pêche est presque devenue aujourd'hui un prétexte pour un retour à la nature...